

Image not found or type unknown



Récupération du Droit au bail par suite d'impayés

Par **cousin eric**, le **28/04/2018** à **17:15**

Bonjour, je propriétaire d'un local (via une sci) et j' y exploite un commerce (via un eurl)
l'exploitation est déficitaire (l'eurl ne paye plus le loyer depuis deux mois)
La sci peut elle faire annuler le bail (et récupérer le droit au bail) ?
une telle démarche si elle est possible ,pourrait-elle être invalidée lors d'une liquidation
judiciaire probable dans 3-4 mois?
merci